

Comment est financée la prélature?

28/11/2007

La prélature de l'Opus Dei est financée comme les diocèses ou les autres préлатures : avant tout, par les contributions de ses propres fidèles et des autres personnes qui collaborent financièrement à sa mission.

Les initiatives apostoliques liées à la prélature dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la

promotion sociale, sont financées comme les autres institutions du même type dans chaque pays. La prélature n'y assume de responsabilité que pour ce qui regarde leur esprit chrétien.

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-fr/article/comment-est-financée-la-prelature/> (23/01/2026)